

Guide

N°2

**S'INSTALLER EN LIBÉRAL
EN CENTRE ALSACE**

**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ**



SOMMAIRE

01

Préparer son installation

02

S'intégrer dans le réseau de soins du territoire

03

Sécuriser les bases juridiques et économiques de son activité

04

Construire un cadre de travail professionnel

05

Trouver son équilibre et faire évoluer sa pratique

06

L'intégration au sein du réseau de professionnels de santé du territoire

Préparer son installation

S'installer en libéral est une étape à la fois enthousiasmante et exigeante. Elle engage des choix professionnels, juridiques, économiques et éthiques qui auront des répercussions durables sur la pratique.

Trop souvent, l'installation repose sur des informations fragmentées, des conseils informels ou une logique d'urgence.





Un accompagnement structuré permet de sécuriser cette transition, de gagner du temps et de poser un cadre professionnel soutenable.

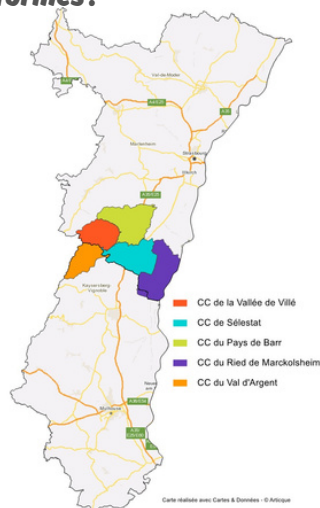
L'APPUI DE LA CPTS DANS LE PARCOURS D'INSTALLATION

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une association qui regroupe, à leur initiative, les professionnels de santé libéraux d'un même territoire autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. Elle vise à faciliter la coordination des soins ambulatoires au niveau territorial.

La CPTS Centre Alsace constitue un levier précieux pour les professionnels libéraux qui s'installent ou envisagent de le faire. Elle offre un cadre collectif, ancré dans le territoire, facilitant l'intégration dans l'écosystème local de soins.

L'appui de la CPTS peut prendre plusieurs formes :

-  Mise en lien avec les acteurs du territoire (professionnels de santé, structures médico-sociales, institutions)
-  Compréhension des besoins locaux de santé et des dynamiques existantes
-  Participation à des projets collectifs favorisant la coordination et la qualité des parcours de soins
-  Soutien logistique et informationnel lors des premières étapes de l'installation.



S'inscrire dans un réseau professionnel solide

Le réseau est un pilier central de la pratique libérale. Il ne se limite pas à la visibilité ou à l'orientation de patients, mais participe directement à la qualité du travail clinique et au sentiment de sécurité professionnelle.

Un accompagnement à l'installation inclut un travail sur :

- l'identification des partenaires pertinents (médecins, paramédicaux, structures, associations)
- la clarification de votre positionnement professionnel pour favoriser des collaborations ajustées
- la mise en place de modalités de communication professionnelles claires et respectueuses des limites de chacun.

Un réseau bien construit permet de partager les situations complexes, de fluidifier les parcours et de rompre avec une pratique solitaire souvent source d'épuisement.



Sécuriser les bases juridiques et économiques de son activité

Les aspects juridiques et comptables sont fréquemment vécus comme anxiogènes lors de l'installation.

Un accompagnement adapté permet de :

- ⇒ Choisir un statut juridique cohérent avec votre projet (entreprise individuelle, société, collaboration, rétrocession, etc.)
- ⇒ Comprendre vos obligations légales, fiscales et assurantielles
- ⇒ Mettre en place une organisation comptable claire dès le départ
- ⇒ Anticiper les charges, la trésorerie et la viabilité économique de l'activité.

L'objectif n'est pas de tout maîtriser seul, mais de **savoir s'entourer des bons interlocuteurs au bon moment pour sécuriser ses décisions.**

Pour sécuriser votre installation, il est pertinent de vous entourer de professionnels spécialisés :

- **Expert-comptable** : choix du statut, prévisionnel, organisation comptable, suivi de la rentabilité.
- **Avocat (droit de la santé ou des affaires)** : contrats, statuts, baux professionnels, sécurisation juridique.
- **Conseiller bancaire** : financement du projet, trésorerie, solutions de paiement.
- **Assureur spécialisé santé** : responsabilité civile professionnelle, prévoyance, protection du cabinet.
- **URSSAF / caisse de retraite** : compréhension des cotisations sociales et du calendrier déclaratif.
- **CPTS** : intégration territoriale, mise en lien avec les partenaires.



Construire un cadre de travail professionnel

LA SUPERVISION : UN PILIER DE LA PRATIQUE LIBÉRALE

La supervision ou groupe d'analyse des pratiques ne doit pas être pensée comme un luxe ou un dispositif réservé aux situations de crise. Elle est un élément central de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de la prévention de l'épuisement professionnel.

Dès l'installation, la supervision permet :

- de soutenir la réflexion clinique et éthique
- de prendre du recul sur les situations complexes
- de travailler la posture professionnelle et les limites
- de prévenir l'isolement et la surcharge émotionnelle.

PRÉPARER SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Au-delà du choix du statut et de l'organisation comptable, l'installation implique de penser l'espace physique et les outils professionnels :

- **Aménagement du cabinet** : ergonomie, confidentialité, accueil des patients, espace pour bilans ou groupes ponctuels.
- **Matériel et outils numériques** : logiciels de suivi, agenda partagé, outils de facturation sécurisés, téléconsultation.
- **Hygiène et sécurité** : normes réglementaires et prévention des risques professionnels.

Un cabinet fonctionnel réduit la charge mentale quotidienne et favorise une pratique sereine.

CONSTRUIRE SA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

La visibilité ne se limite pas à être présent sur Internet ou les réseaux sociaux. Une communication claire permet :

- de définir son identité professionnelle et ses valeurs ;
- de préciser ses domaines d'intervention et modalités de suivi ;
- de faciliter la mise en réseau et les collaborations avec d'autres professionnels ;
- d'informer les patients et partenaires sur les bonnes pratiques et les limites de la prise en charge.

Une communication cohérente et réfléchie renforce la crédibilité et la confiance autour de votre activité.

Trouver son équilibre et faire évoluer sa pratique

EVITER LE RISQUE DE SURCHARGE DE TRAVAIL :

- ⇒ planification réaliste des consultations et des temps administratifs
- ⇒ définition de limites claires avec les patients et partenaires
- ⇒ anticipation de périodes de repos et d'activités de supervision ou de formation
- ⇒ mise en place de rituels pour prévenir l'épuisement professionnel.

Penser son rythme de travail dès le départ contribue à la durabilité et à la satisfaction dans la pratique.

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES CONTINUES

La formation et la veille professionnelle ne s'arrêtent pas après l'installation :

- ⇒ Participation à des groupes de pairs ou à des formations continues
- ⇒ Actualisation des connaissances cliniques et réglementaires
- ⇒ Exploration de nouvelles approches et méthodes pour enrichir la pratique

Investir dans son développement professionnel est un facteur clé de qualité et de confiance dans le libéral.

UNE INSTALLATION PENSÉE POUR DURER

S'installer en libéral ne se résume pas à ouvrir un cabinet. C'est construire un cadre de travail qui **soutient la pratique, respecte la profession et le professionnel de santé et s'inscrit dans un territoire.**

L'intégration au sein du réseau de professionnels de santé du territoire :

Stagiaires & jeunes installés, à vos agendas !

Une fois par an, la CPTS vous donne rendez-vous pour des rencontres conviviales ! 🎉

Au programme ? Échanges et partages d'expériences, le tout dans une ambiance détendue et chaleureuse. L'occasion idéale pour tisser des liens et booster votre parcours professionnel !

✉ Pour plus d'informations, contactez nous !



📣 **Besoin d'infos pour votre installation ?**

Chaque profession a son référent installation/stage dédié au sein de la CPTS !

N'hésitez pas à les contacter pour toute question ou accompagnement.



www.cpts-centre-alsace.fr



Contact :

contact@cpts-centre-alsace.fr

06.76.01.26.18

www.cpts-centre-alsace.fr

